CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E168135** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2010

Raison sociale : GILBERT BURGUNDER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/05/2024

Capital : 400 000

11 RUE DE LA CROIX
68820 KRUTH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2010 B 1113

Siret : 529 250 805 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4205557-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1293120

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1293120

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 89 82 25 56 **Fax :** 03 89 82 21 33

Portable : 06 07 14 78 26

Responsabilité légale :
BURGUNDER CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : christopheburgunder.ent@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 027 278 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	27/05/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		27/05/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		27/05/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		27/05/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		27/05/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 31/03/2026 09:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E168135** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2010
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 27/05/2024 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2010 B 1113

Siret : **529 250 805 00015**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4205557-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1293120

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1293120

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **GILBERT BURGUNDER**

11 RUE DE LA CROIX
68820 KRUTH

Téléphone : 03 89 82 25 56 **Fax :** 03 89 82 21 33
Portable : 06 07 14 78 26

Site Internet :
E-mail : christopheburgunder.ent@orange.fr

Responsabilité légale :
BURGUNDER CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	22/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	22/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/05/2023
o Isolation des combles perdus	22/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 31/03/2026 09:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.